

ressources en bois d'œuvre devraient permettre de satisfaire à 70% environ des besoins de la province. L'ensemble de l'industrie forestière figure chaque année pour environ \$173 millions dans le produit provincial brut.

La recherche forestière est effectuée principalement par le Service des forêts du Canada du ministère fédéral des Pêches et de l'Environnement. La formation postsecondaire en sciences forestières est dispensée à l'Université Memorial et au College of Trades and Technology (CTT). L'Université Memorial offre un cours de trois ans menant à un diplôme en sciences forestières; elle est affiliée à la faculté de sciences forestières de l'Université du Nouveau-Brunswick. Quant aux élèves du CTT, ils peuvent obtenir un diplôme en technologie forestière après un cours de deux ans.

Île-du-Prince-Édouard. Environ 45% de la superficie de l'île, qui est de 5 656 km², est recouverte d'arbres. Les zones boisées se présentent sous forme de parcelles dispersées un peu partout, le plus grand nombre se trouvant dans l'est et dans l'ouest. Toutes les terres boisées appartiennent à des particuliers, sauf quelque 129 km² de terres forestières qui appartiennent à la province.

La Direction des forêts du ministère de l'Agriculture et des Forêts est chargée de toutes les questions forestières pour la province, notamment du reboisement, de la protection, de l'expansion et de l'amélioration des terres boisées. Le programme de reboisement ne vise pas uniquement à l'amélioration génétique des essences importantes pour le commerce qui existent encore dans la province, mais également de celles qui sont menacées de disparition à cause de la construction navale et de l'exploitation excessive.

Nouvelle-Écosse. La Nouvelle-Écosse comprend 52 841 km² de terres, dont 44 442 sont classés comme terres forestières; 75% des terres forestières sont aptes à une exploitation régulière. Si dans l'ensemble du Canada 91% des terres forestières sont la propriété de la Couronne du chef des gouvernements fédéral et provinciaux, en Nouvelle-Écosse 24% seulement se situent dans cette catégorie. Pour ce qui concerne les boisés appartenant à des particuliers, 71% sont constitués de parcelles pouvant aller jusqu'à 405 ha.

L'administration des terres provinciales de la Couronne relève du ministère des Terres et Forêts, qui dispose à cette fin d'un personnel de forestiers et de gardes forestiers. Le personnel du service de vulgarisation aide les propriétaires de petits boisés. Le ministère est chargé de l'application de la Loi sur les terres et forêts relativement à l'ensemble des terres, ainsi que de la lutte contre les incendies de forêt. La détection des incendies est facilitée par un réseau de 35 tours de guet et un service de patrouille aérienne comprenant deux hélicoptères et six avions à voilure fixe. En 1976, 541 incendies de forêt ont dévasté 17 535 ha. Le plus gros incendie a brûlé 13 365 ha. Des équipes d'experts et des garde-feu munis de matériel pour combattre les incendies sont dispersés dans toute la province.

L'industrie forestière joue un rôle de premier plan dans l'économie, contribuant pour environ \$150 millions chaque année au produit provincial brut. En 1976, quelque 438 scieries de tous genres et de toutes tailles étaient en activité ainsi qu'une usine de panneaux durs, deux usines de papier journal, une usine de pâte mécanique et une usine de pâte chimique. Ces usines ont fourni 2.5 millions de m³ de bois rond, dont 2.4 millions de m³ de bois à pâte pour usage au Canada, 85 000 m³ de bois à pâte écorcé destiné à l'exportation, et 13 601 m³ de poteaux, de pilotis et d'étais de mine. Les produits de sciage figuraient pour 449 970 m³ (volume sous forme de produit), dont 432 990 m³ étaient du bois d'œuvre. La production de copeaux s'est élevée à 311 300 m³, dont 299 980 m³ provenaient de déchets des scieries et 10 075 m³ du débitage d'arbres entiers; cette dernière méthode n'est employée que depuis récemment en Nouvelle-Écosse.

Un programme de reboisement de faible envergure en vigueur depuis les années 30 a été élargi au cours des années 70. Les expériences concernant la plantation en conteneur, l'ensemencement direct, la capacité productrice du sol et la préparation des emplacements se poursuivent en vue d'améliorer les sources de semences. L'inventaire des essences résineuses s'établissait en octobre 1976 à 10.4 millions de semis et de plants repiqués; de plus, 2.5 millions d'arbres ont été plantés.